

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE  
(Haute-Vienne)**

-----

<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
--

L'an deux mil treize, le douze décembre à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 4 décembre 2013

Présents : Ballot M, Bataille J-L, Biron J, Bouby F, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Couegnas A, Sudron F (représente Daude C) , Dolley A, Besse G (remplace Dupont M.), Faye J-P, Gane I, Hanicot J, Herbert F, Lacouturière B, Lissandre A , Menucelli T, Merliaud C, Moutarde N, Pasquet R, Perducat D, Perigaud C, Pons G, Royer G, Serru D, Serru M-C, Tessier M-C, Vignon F, Werthmann G,

Absents excusés : De Lagausie C,

Suppléants non votants : Cluzel M, Kocir C, Maunoury F, Riboulet J,

Participe également à la réunion : Urbaniak Sylvain

-----

**Aménagement d'un local pour l'installation d'un cabinet dentaire**  
**Plan de financement et demande de subvention DETR**

Monsieur le Président rappelle qu'un cabinet dentaire a décidé de s'installer sur le territoire de la Communauté de Communes en juin 2014. Le futur local sera situé au 1er étage de l'immeuble qui héberge la pépinière d'entreprise (rue de la liberté à Eymoutiers, propriété de la Communauté de Communes).

Monsieur le Président rappelle que Conseil Communautaire du 22 novembre 2012 l'a autorisé à commander une étude auprès de l'architecte Jean Paul PISTRE afin de déterminer les coûts et différents aménagements intérieurs du futur cabinet dentaire. Il rappelle également que lors de la séance du 6 juin 2013, le Conseil a confié au cabinet PISTRE et GERALD la maîtrise d'œuvre pour ce projet.

Monsieur le Président expose que le coût des travaux est estimé à 85 000€ HT. Les autres dépenses (MO, SPS, frais appel d'offres, divers..) sont estimés à 12 000€.

Le coût global du projet est donc de 97 000€

Total général des dépenses

<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant HT</b>
Travaux	85 000
Autres dépenses	12 000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>97 000€</b>

Monsieur le Président expose le plan de financement de l'opération comme détaillé dans le tableau ci-dessous

Plan de financement prévisionnel

<b>Dépenses</b>	<b>€ HT</b>
Travaux	85 000
MO	8134
SPS	805
Frais appel d'offres	1500
Divers	1561
<b>TOTAL</b>	<b>97 000</b>

<b>Recettes</b>	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Conseil Général CDDI	9700	10 %
Etat DETR	19 400	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>29 100</b>	<b>30%</b>
Autofinancement Com Com (Emprunt)	67 900	70%
<b>TOTAL général</b>	<b>97 000</b>	

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré décide à l'unanimité de :

- valider le montant prévisionnel de l'opération estimée à 97 000 € HT
- d'autoriser le Président à solliciter les financements auprès de l'Etat (DETR) conformément au montants exposés ci-dessus.
- d'autoriser le Président à lancer une consultation conformément au code des marchés public (article 28)

Fait à Eymoutiers  
Le 18 décembre 2013  
Le Président